

BRETTEVILLE SUR ODON
Arrondissement de CAEN
Canton de Caen I
Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 4 septembre 2026 Le 14 septembre 2026 à 18 H 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice MACHURET, Maire.

Date d'affichage : **Etaient présents :**
Le 07 septembre 2026 **Monsieur** Patrice MACHURET, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, BLANC, DAUSSE, FAUVEL,
 GODARD, HOCHET, LAMY, LECOUEY, LEBOSSE,
 MACHURET, MAC-VICAR, RAINE.

En exercice : 27 **Messieurs :** ADAM, BARNAUD, BERTHOUT, BURET, DUTHILLEUL,
 FAUDOT, LE GAL, LE MASSON, LE TOURNEUR,
 LECOUEY, MANEVY, MORAND, MORTREUX.

Présents : 27

Votants : 27

Grégory LE MASSON est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – FACTURATION RESTAURANT SCOLAIRE

Vanessa BARNAUD, Maire-Adjoint aux finances indique que le CCAS verse des aides /bourses dans le cadre du restaurant scolaire, des activités périscolaires et des centres de loisirs.

Le CCAS délibère sur les modalités de prise en charge des dossiers des usagers conformément :

- à la délibération annuelle qui fixe les conditions et seuils de prise en charge,
- au règlement intérieur du CCAS,
- à la délibération individuelle qui fixe le taux de prise en charge du foyer selon son revenu fiscal de référence.

La commune émet une facture des repas pris au restaurant scolaire aux usagers, déduction faite de la participation du CCAS.

Elle refacture ensuite l'ensemble des aides /bourses au CCAS.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord pour appliquer cette procédure.

Adopté à l'unanimité

Date de publication : 18 septembre 2026
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
 En Mairie, le **18 septembre 2026**

Le Maire :

Patrice MACHURET (Calvados)

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260918-20260706-DE
 Date de télétransmission : 21/09/2026
 Date de réception préfecture : 21/09/2026